

Monsieur le Maire informe l'Assemblée d'une demande du Président de l'Association des Utilisateurs de la zone industrielle visant à modifier le terminus de la ligne 41 sur la zone industrielle.

Il précise qu'actuellement le bus de la ligne 41, venant de Fléville-dt-Nancy, effectue son terminus dans la Cour de l'Entreprise CALBERSON.

Ce terminus, tel qu'il est situé, se trouve beaucoup trop loin du secteur de grosse concentration (Férembal, Laiterie Saint-Hubert, Produit du Maïs), et de ce fait les employés de ces entreprises, habitant Nancy, ne peuvent prendre le bus 41.

Monsieur le Président propose que le bus 41 poursuive son itinéraire pour effectuer son terminus au carrefour des rues Lavoisier et Fresnel. Cette modification permettrait alors à ces employés de prendre ce bus, ce qui aurait pour effet de décongestionner la ligne 44 qui dessert une partie de la zone industrielle.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cette demande de modification et d'effectuer, conjointement avec l'Association des Utilisateurs de la zone industrielle, les démarches qui s'imposent auprès des organisations responsables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de demander à la C.G.F.T.E. la modification du terminus de la ligne 41, actuellement situé dans la cour de l'Entreprise CALBERSON, pour le reporter au carrefour des rues Lavoisier et Fresnel,
- rappelle que cette demande est motivée par un meilleur service à rendre aux utilisateurs de la zone industrielle,
- précise que cette modification aura pour effet de desservir plus efficacement les entreprises Férembal, Laiterie Saint-Hubert, Produit du Maïs.